



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Éducation prioritaire

Question au Gouvernement n° 3578

Texte de la question

ÉDUCATION PRIORITAIRE

M. le président. La parole est à M. Mohamed Laqhila.

M. Mohamed Laqhila. Ma question s'adresse à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

La mission qui vous a été confiée n'est pas simple, mais vous tenez entre vos mains la chose la plus précieuse qu'une société puisse avoir : l'éducation de sa jeunesse. La première des institutions de la République n'est pas ici, dans cet hémicycle, mais à l'école, là où tout commence.

« Pour rêver, il ne faut pas fermer les yeux, il faut lire », écrivait Michel Foucault. Si je fais miennes ces paroles, c'est parce j'ai moi-même touché du doigt cette réalité. J'ai entamé une tournée dans les collèges et lycées de ma circonscription, afin de débattre avec nos jeunes des valeurs de notre République en général, et de la laïcité en particulier. Cette jeunesse, monsieur le ministre, a soif de liberté ; elle a soif d'apprendre, et elle aspire à rêver. Je vous le dis comme je le pense : c'est en rallumant cette flamme au stade précoce de leur réflexion que notre action sera bénéfique.

Mais au-delà, le rôle de l'école n'est-il pas d'effacer les inégalités, partout où les aléas de la vie ont pu en créer ? Les valeurs républicaines n'ont-elles d'autres couleurs que celles de l'écharpe que nous arborons tous ici ?

« Quartiers prioritaires », « éducation prioritaire »... force est de constater que l'existence même de zones ou de secteurs prioritaires dans notre territoire est un aveu d'échec des politiques passées. Il est donc urgent d'agir. Pour avoir échangé avec elle, je sais que Mme la secrétaire d'État Nathalie Elimas est très engagée sur la question de la transmission de nos valeurs républicaines ; c'est un sujet qu'elle porte à bras-le-corps.

M. Pierre Cordier. C'est elle qui a rédigé la question ?

M. Mohamed Laqhila. Aussi, Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire quelles sont les actions prioritaires et les mesures que vous comptez mettre en œuvre en faveur de l'égalité des chances pour nos jeunes ? Les yeux bien ouverts sur la réalité, je rêve sincèrement du jour où, grâce à notre réussite collective, ces politiques d'exception disparaîtront. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* La première des

politiques sociales, c'est la politique éducative ; vous l'avez très bien dit à l'instant. Je rappelle toujours quels sont les deux objectifs que nous poursuivons, et qui vont ensemble : élever le niveau général de la nation et lutter contre les inégalités sociales.

Nous l'avons fait très fortement depuis trois ans et demi, d'abord en donnant la priorité à l'école primaire, car on ne peut lutter contre les inégalités sociales qu'en travaillant à la racine, c'est-à-dire dès l'école maternelle. Le dédoublement des classes est bien sûr la pointe avancée de cette politique : 320 000 enfants en bénéficient chaque année, et ce nombre va encore augmenter grâce à l'élargissement de la mesure aux grandes sections de maternelle.

Pour l'école primaire, nous tendons aussi à faire en sorte que tous les enfants maîtrisent certaines compétences – lire, écrire, compter, respecter autrui – à la fin du CM2. C'est la première des politiques sociales. Malgré le confinement, nous avons progressé dans ce domaine, comme le montre la dernière évaluation des classes de sixième, même si nous devons faire beaucoup plus.

Toutes nos mesures en faveur de l'école primaire – les évaluations de début d'année comme les primes destinées aux réseaux d'éducation prioritaire renforcés, les REP+ – ont une visée sociale profonde.

Parmi les autres mesures importantes qui ont été prises depuis trois ans et demi, je pense à l'opération « devoirs faits » qui nous permet de toucher 700 000 collégiens chaque année et de compenser les inégalités.

Comme vous l'avez souligné, le fait d'avoir un ministère élargi, regroupant l'éducation nationale, la jeunesse et les sports,...

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas nouveau !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrenous permet de conduire une politique complète pour les enfants. Avec Nathalie Elimas, je peux ainsi développer les internats d'excellence, dans le but d'en avoir un par département. Le nombre d'élèves impliqués dans les cordées de la réussite va passer de 80 000 à 220 000 et celui de cités éducatives, créées avec la ministre chargée de la ville, de 80 à 120.

Toutes ces politiques sont à la fois éducatives et profondément sociales. Le dispositif « vacances apprenantes »...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Voyez que le temps manque pour énumérer tout ce qui a été fait ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Mohamed Laqhila](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3578

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2020](#)